



ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

Association type Loi du 1^{er} Juillet 1901 à but non lucratif, apolitique, ayant pour vocation la défense de l'environnement et du cadre de vie du PARC RÉSIDENTIEL DES BORDS DE MARNE à Champs-sur-Marne, ainsi que la recherche sur l'histoire de la ville de Champs-sur-Marne : « Champs de Légendes et d'Histoire » (21^{ème} année)

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter notre site : assobdmarne@free.fr

La paix dans le monde dépend de la capacité des peuples à protéger leur environnement

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
se tiendra le SAMEDI 25 JANVIER 2014 à 16 heures,
comme l'an dernier à la SALLE ANDRÉ LE NÔTRE, au PRESBYTÈRE,
Place de la Mairie à CHAMPS-CENTRE
(Nous retourner votre bulletin de participation en dernière page).
À l'issue de cette réunion nous tirerons la galette des rois selon la tradition. Venez nombreux !

CHÂTEAU de CHAMPS-SUR-MARNE
« L'élégance à la française »
LA RÉOUVERTURE le 29 juin 2013 : UN REMARQUABLE SUCCÈS !



La réouverture du Château de Champs-sur-Marne le 29 juin 2013 après sept ans d'importants travaux est un *immense succès*. Merci à tous ceux qui, à tous les niveaux de responsabilité du plus élevé au plus modeste, ont participé activement à cette belle réussite. La Belle-au-bois-dormant se réveille. La « star » quelque peu oubliée retrouve enfin ses lustres. La sublime demeure sort des couloirs de l'oubli. Les portes s'ouvrent. La lumière jaillit. La musique emplit l'espace. L'écume des jours bat de nouveau les murailles. C'est le temps retrouvé. Cet immense patrimoine culturel et historique français reprend vie. Place à l'Histoire, au spectacle, à la fête et au rêve ! Et cela se passe en notre bonne ville de Champs-sur-Marne ! Côté statistiques, au mois de juillet, 9619 visiteurs ont été en effet accueillis dans le château et 15524 dans le parc. Et près de 99 % des visiteurs le recommandent à la visite. A titre de comparaison, 4200 visiteurs avaient été accueillis dans le parc en juillet 2012. Les visiteurs viennent naturellement en grand nombre de Seine-et-Marne mais aussi de toute l'Ile-de-France et de diverses régions. Divers pays sont également représentés : USA, Allemagne, Italie, Canada, Royaume-Uni, Pays-Bas. La qualité de la restauration du château et de la présentation des pièces et du mobilier est unanimement saluée. L'accueil aussi. Bravo à tous ! Et que ce château vive !

(Source : le château de Champs-sur-Marne)

Avec la réouverture du château, la ville de Champs-sur-Marne va voir affluer de nombreux visiteurs et touristes. Le tourisme est une source importante de revenus pour une ville. De nombreuses villes ne s'y sont pas trompées. C'est aussi un bon moyen de faire rentrer de l'argent dans les caisses de la Commune par un circuit commercial naturel autrement que par l'impôt. Il y a une solution pour les alléger ou permettre de les affecter à d'autres tâches. Notre ville possède des atouts incontestables. C'est une ville historique doublée d'un aspect écologique fait de parcs et de bois comportant une flore et une faune intéressantes, des circuits de promenades et de randonnées, des étangs, des rus, des rivières, des chemins, la Marne enfin avec ses rives. Sur le plan historique et à titre d'exemple, savez-vous qu'au XIX^{ème} siècle, l'un des éditeurs d'Honoré de Balzac habita une maison du centre-ville à Champs ? Savez-vous qu'au XVIII^{ème} siècle la marquise de Marbeuf, alors propriétaire du château de Champs, envisagea de construire une manufacture de fabrication d'indiennes de coton à la Haute Maison, dont les machines seraient entraînées par des machines à vapeur conçues par un anglais du nom de Thomas Newcomen à partir de la découverte révolutionnaire de Denis Papin ? On pourrait citer des dizaines d'exemples comme cela. Il suffit de se donner la peine d'y réfléchir pour mettre en valeur les nombreux atouts dont cette ville dispose. Dans l'état actuel des choses il n'existe que peu ou pas d'accueil touristique. Il n'y a aucuns circuits de promenade balisés mettant en valeur les sites traversés. Quel bonheur de porter ses pas sur les chemins de ceux qui les ont façonnés ! Pas de guide. Pas de musée non plus. Les commerces de vie, la restauration, l'hôtellerie sont présentes en trop petit nombre. Selon nous ils doivent être développés. *Pourquoi ne pas créer un OFFICE DU TOURISME ET DE L'ACTIVITE À CHAMPS-SUR-MARNE ? De nombreuses villes autour de nous s'en sont dotées.*

Des animaux et des humains...

En visitant le **Château de Champs-sur-Marne**, on peut remarquer de nombreuses représentations d'animaux. La plupart ont pour auteurs les peintres Alexandre-François Desportes et Jean-Baptiste Oudry. Pour ce que l'on appelle « les chinoiseries » de Champs, elles sont de Jean Christophe Huet mais leur sujet n'entre pas vraiment dans le cadre de ce discours. Peintres et décorateurs du XVIII^{ème} siècle spécialisés dans la représentation d'animaux, Oudry et Desportes sont aussi reconnus comme les créateurs du style rococo. Leurs représentations ont progressivement modifié le rapport entre l'homme et l'animal en leur suggérant une « âme », êtres sensibles capables de raison, ressentant des sentiments de joie ou de souffrance, de tendresse, capables de prise de décision, contrairement à la théorie cartésienne des animaux-machines qui étaient très en usage depuis longtemps, notamment sous l'influence de la religion.

Nous avons lu une chose étonnante sur le site Legifrance.gouv.fr : Article 528 modifié par Loi n°99-5 du 6 janvier 1999 – art.25 JORF 7 janvier 1999. « Sont meubles par leur nature les animaux et les corps qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force ». Oui, Vous avez bien lu. Les animaux ne sont que des meubles aux yeux de la Loi française ! Vous êtes stupéfaits ? Nous aussi ! Ainsi votre petit chien, votre petit chat, votre perroquet, vos petits oiseaux qui chantent si bien, vos poissons rouges ne sont que des meubles selon nos Lois. Vous pensez que cela doit changer ? Nous aussi. Actuellement certains s'y emploient. Selon nous, les animaux sont des êtres doués de raison. Des êtres sensibles. Simplement leur intelligence ne dispose pas des mêmes moyens que dame-nature a donné à la nôtre. Dites-moi : et si l'intelligence était universelle ?

Florette et Guérande

Il était une fois deux vaches laitières. L'une s'appelait Florette, l'autre se nommait Guérande. Nos deux braves ruminants broutaient depuis quelques années en compagnie de leurs copines dans un pré du sud de la Bretagne, à côté de Nantes. Beaucoup de gens s'occupaient d'eux. Tout le monde en prenait grand soin. Elles faisaient l'admiration de ceux qui leur rendait visite. Bref, on les aimait. Car non seulement elles étaient belles, mais elles étaient gentilles comme tout. Toujours prêtes à vous débarbouiller gratis ou à tendre leur bon museau pour accueillir une caresse. L'herbe en ces prés était douce et tendre. Mais nos deux vaches étaient un peu lasses de toujours brouter dans les mêmes pâturages du pays Nantais. On se lasse de tout même du meilleur. Simplement elles souhaitaient un peu de changement. Une agence de voyage leur proposa de venir à Champs-sur-Marne. Chouette ! s'exclama Florette en esquissant un pas de danse, j'adore les voyages. Et Champs-sur-Marne, je ne connais pas. Il paraît que c'est une ville très belle et que leurs habitants sont gentils comme tout.

Banco s'exclama Guérande en lui emboitant le pas, on y va ! Et c'est ainsi que nos deux splendides vaches laitières arrivèrent à Champs, précédées par la fanfare, suivies d'une foule nombreuse, un collier de fleur autour du cou, sous les applaudissements. C'est une histoire en forme de conte bien sûr, destinée à faire sourire les enfants et les plus grands que nous sommes tous. Mais les vaches en question sont vraies. On peut les admirer dans un enclos du parc de Noisiel spécialement aménagé pour elles. Car Noisiel ou Champs, quelle différence ? C'est toujours chez nous, en France. Allez admirer nos deux belles vaches nantaises ! C'est tout près de chez nous. Dans un coin de l'enclos, il y a un bel arbre avec de très grandes branches, pour que les vaches puissent se mettre à l'abri quand il pleut. Elles adorent ça les vaches... Mais en cet hiver trop froid pour nous, nous nous sommes mis à l'abri. Rendez-vous au printemps. On nous sert le petit déjeuner au lit. Tagada-tsoin-tsoin ! Et youpi !

La « Nantaise » est une vache de taille moyenne. Elle s'adapte à toutes les situations et peut aussi bien valoriser les prairies humides que sèches. Elle s'accommode d'une alimentation grossière et ligneuse. Son tempérament et sa robustesse

facilitent son élevage. De par sa nature, elle excelle aussi dans la protection du troupeau contre les prédateurs, notamment les renards. Dans les années 80, elle a failli disparaître. Il ne restait plus que 45 spécimens. La bêtise de certains êtres humains est sans limite. Heureusement il y en a d'autres plus intelligents. Un plan de sauvegarde de la race a été institué en 1991. En 2009, ses effectifs s'élevaient à 815 bêtes. Et depuis ça continue. Cette expérimentation participe à la sauvegarde de l'espèce.

C'est la communauté d'agglomération à laquelle appartient la ville de Champs qui a pris cette excellente initiative. Bravo ! Cette expérimentation temporaire permet d'introduire l'écho-pâturage en milieu urbain et redonne à cet espace son caractère agricole. Car la terre est nos racines à tous. Pour notre avenir et celui de l'Humanité, il convient de ne pas l'oublier. C'est la terre qui nous permet de vivre. ATTENTION ! Pour leur bien-être ces vaches doivent être au calme. Pour leur régime alimentaire, la nourriture est simple. Ne leur donnez rien à manger. Pour votre sécurité, respectez les clôtures, ne pénétrez pas dans le parc. Florette et Guérande nous prient de vous transmettre leurs plus gros bisous. Et bonne promenade !



(Nos deux vaches nantaises, Florette et Guérande. Photographie prise par Claude Hourdel dans le parc de Noisiel, le 23 octobre 2013)

(Texte librement inspiré des bandes dessinées d'un certain Benjamin Rabier qui eut la gloire en son temps)

De l'état de nos rues

Chacun d'entre nous a pu constater que nos rues étaient de plus en plus défoncées et qu'en de nombreux endroits le macadam se décollait formant des trous dangereux et inconfortables pour la circulation. On peut incriminer l'hiver rigoureux. C'est sans doute vrai en partie. Mais en partie seulement. À notre sens, ce sont les poids lourds qui y circulent, et en particulier les gros autobus qui sont responsables de cette situation. Il nous apparaît nécessaire de réduire le plus possible la circulation de ces gros autobus dans notre quartier pour les remplacer par des petits, solution que nous avons déjà proposée à plusieurs reprises.

En ce qui concerne les arbres du château bordant la sente des sables, nous rappelons que ceux-ci sont taillés et entretenus par l'administration du château. Les monuments de France en ont seuls la responsabilité. Nous nous sommes rendus sur les lieux. Nous avons constaté que ces arbres devaient être taillés comme d'habitude mais qu'ils ne semblaient présenter aucun danger pour les riverains. C'est cependant et uniquement aux responsables du château d'en juger et d'en décider. C'est donc eux que les riverains doivent contacter s'ils le jugent utile et nécessaire.

De la sécurité des personnes et des biens

Afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens, nous constatons que les communes alentours ont mis en place une police municipale et se sont équipées d'un système de vidéosurveillance. Pourquoi ne pas l'envisager pour la ville de Champs-sur-Marne ? Peut-être serait-il intéressant de demander l'avis de la population à l'aide d'une enquête d'opinion ou bien d'organiser un référendum communal ? Nous soumettons cette idée à madame le Maire et à son conseil municipal.

Les chemins de l'Histoire : **DE NEUILLY-PLAISANCE à VAIRES-SUR-MARNE** en longeant le canal de Chelles à pied ou en vélo.

Ce circuit de promenade part de l'écluse de Neuilly-sur-Marne à l'écluse de Vaires-sur-Marne.

Historique : Les méandres de la Marne et ses hauts fonds ne permettant pas d'assurer la navigation commerciale sur la rivière naturelle, il est décidé de construire un canal. Celui-ci est construit entre 1848 et 1865. Le canal de Chelles est né. Ce canal est dit de « dérivation ». Il double la partie non navigable de la Marne. Une écluse a été construite en 1848 en rive droite, à Neuilly-sur-Marne (mais aussi à Vaires évidemment), écluses qui fonctionnent toujours et permettent d'assurer le trafic fluvial. Ces écluses permettent d'accueillir des bateaux de 45 mètres de longueur et de 7,40 mètres de largeur pour un enfoncement de 1,80 mètres, ce qui représente un convoi de près de 350 tonnes. Il est intéressant d'assister au passage des péniches avant d'entreprendre la promenade. L'installation est « d'origine » bien que modernisée au fil du temps, notamment électrifiée. Avant de partir pour la promenade, on admirera le petit port de Neuilly-sur-Marne qui nous fait croire que l'on est

« à cent lieues de Paris ». Le dépaysement est total. Les rives du canal sont l'ancien chemin de halage qu'empruntaient jadis les chevaux pour tracter les péniches alors non motorisées. L'écluse était manœuvrée à la main. Longeant le canal rive gauche de préférence (mais on peut le faire aussi côté rive droite), on arrive au parc de loisir écologique de Chelles, situé entre canal et Marne, que l'on traverse aux heures d'ouverture. Ensuite on continue jusqu'à la base de loisirs de Chelles-Vaires où l'on peut se promener. Puis on continue jusqu'à l'écluse de Vaires. Ne pas oublier d'y placer une voiture si vous ne voulez pas retourner à pieds ! Distance entre les deux écluses : environ 6 kilomètres. Rappelons que le transport fluvial est écologique et économique. Il est compétitif si on l'utilise à bon escient. Nous en reparlerons dans un prochain numéro. Une solution d'avenir pour économiser l'énergie.

PROJET de PÔLE LITTÉRAIRE : « LES ÉCRIVAINS DE MARNE-LA-VALLÉE »

Le but de ce projet est de mettre en relation les écrivains de Marne-la-Vallée en utilisant les moyens modernes de communication afin qu'ils se connaissent mieux, qu'ils se fassent connaître, qu'ils fassent connaître leurs œuvres du grand public, mais aussi en intervenant à la télévision dans le cadre d'émissions spécialisées et en participant à des manifestations publiques tels qu'en médiathèques. Et pourquoi pas le cinéma ?

Dans notre numéro 48 de mai/juin, nous avons omis de citer **Catherine Sophie Gaillard**, écrivaine qui habite dans notre quartier des bords de Marne, et qui a publié récemment deux livres remarqués aux éditions Persée :

« **Vers une nouvelle humanité émergente** » et « **Les hommes sont-ils des dieux ?** »

Rappelons que l'on écrit beaucoup dans le quartier des Bords de Marne. Citons de nouveau les livres suivants récemment sortis en librairie et notamment disponibles à la Librairie « Tournons les Pages » à Gournay-sur-Marne, 7 avenue Paul Doumer (centre-ville).

« **Ma vie en courts métrages** » de Jean Chatillon (chez Yvelinedition)

« **Une si jolie petite blonde** » et « **Ellipse** » de Martine Dal Farra (chez Premédit77)

« **Les rendez-vous barbares** » de Claude Hourdel (chez l'Harmattan)

Rappelons également le livre de **Mme Ung Daravichet Chai**, « **Soma, l'enfant de l'Ankhar, dans l'Apocalypse khmère rouge**, (éditions du Rocher). Et bien sûr : « **De Gaulle et ses hôtes à Champs-sur-Marne au temps des indépendances, la Décolonisation (1959-1969)** » de **Claude Hourdel** (chez l'Harmattan).

Je voudrais citer également une auteure extérieure à notre quartier mais relativement proche de chez nous : **Agnès Rabotin** qui a écrit un premier roman très intéressant, tome 1 d'une trilogie intitulée « **Origines : Le dernier Oracle** » publié chez Thebookédition. A la suite de quoi nous projetons de créer un pôle littéraire « Les écrivains de Marne-la-Vallée » à Champs, dans notre quartier. Car écrire et publier, c'est la Liberté. Nous en reparlerons prochainement.

ACCORD de PARTICIPATION à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2014

Mr. Mme, Mlle : Nom : Prénom :

Adresse :

Participera à l'Assemblée Générale de l'Association des Bords de Marne, le samedi 25 janvier 2014 à 16 heures Salle André le Nôtre au presbytère, Place de la Mairie à Champs-sur-Marne (centre-ville), accompagné(e) de : Nombre de personnes.....

A retourner très rapidement à l'attention de :

Monsieur Claude HOURDEL

29 boulevard de la République

77420 à Champs-sur-Marne

Madame Françoise BEUVIN

35 boulevard de la République

77420 à Champs-sur-Marne

ASSOCIATION DES BORDS DE MARNE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2014

Je soussigné (Nom, Prénom).....

Adresse

Téléphone (facultatif).....

E-mail (Facultatif).....

Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'Association des Bords de Marne pour l'année 2014 et joins la somme de 13 €

Fait à Champs-sur-Marne le..... Signature

À retourner sous enveloppe timbrée accompagné de votre chèque libellé à l'Association des Bords de Marne, à l'attention de
M. Claude HOURDEL, 29 Bd de la République (01 64 68 18 76) ou à **Mme Françoise BEUVIN**, 35 Bd de la République (01 64 68 39 32)
 77420 à Champs-sur-Marne.

Bonne Année

